COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/05/2020 à 15h00
Réference de l'AR : 002-200043495-20200513-DEC202005_02-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 mai 2020

Délibération n°2

Date de convocation : le 06/05/2020 Date d'affichage : le 25 MAI 2020

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 13 mai 2020 à 14h30 en audioconférence selon l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
Y. BRUN – J. BALITOUT – P. DEROCH – D. DUMAY – C. COULON - MP. TOKARSKI - P. VAN HAMME – M. MACHAIN - P. BERTELOOT – P. PURNELLE – O. JOSSEAUX – F. LEAUTE - F. HARANG – JM. RABOUILLE – P. MICHEL – F. FERON - P. MEZZAROBBA – C. COURTOIS – Y. LEMOINE – B. BUVRY - E. DELHAYE – MM. DOYEZ – P. MOZIN - M. HERVY – Y. BUFFET - Y. LEVENT –B. LEBEL – S. LETOT – MM. PASCUAL DELGADO – P. PARCHEMINIER - B. LAGNEAU – F. KARIMET – JM. WACK – G. MONCOURTOIS - Y FOUAN – R. CARLIER – G. CHARLES –P. PIRE –JL. LIENARD - M. KELLER – R. SOYEUX - M. FRAISE – G. LOISEAUX – J. VERON – C. NOEL

Absents excusés ayant donné pouvoir :
N. GIRARD à M. HERVY - G. BLANCHARD-DOUCHAIN à E. DELHAYE – F. CATILLON à S. LETOT – P. DRUET à F. LEAUTE

Absents Excusés:
G. HARANT – F. DEMAZURE - P. BIEDAL – G. DOREL - C. VUAROQUEAUX – C. HARANT - Y. ROBIN – D. VALISSANT – P. CERVI –A. VANPUYWELDE – AM. SAUVEZ – S. BUIRE – L. FOURNIER – H. HAOUASS – A. LEFEVRE - R. FAVEREAUX – C. CHATELAIN - M. PAULMIER – A. CUVILLIER - C. CAZENEUVE – D. DELAVENNE – S. DUPONT – Y. RUDER – H. TELLIER – A. BONO - M. SOLLER – C. LAMBERT - JM. NOMINE - B. TRONEL

Objet : Dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises de la CA du Pays de Laon - Demande de subvention de l'entreprise SDP.

Rapporteur : Olivier JOSSEAUX
Secrétaire de séance : P. VAN HAMME

Exposé :

Par délibération du 19 mai 2016, le Conseil Communautaire a entériné le principe d'un dispositif de soutien aux entreprises du territoire intercommunal, par la mise en place d'une subvention à la hauteur de 10 % H.T des investissements immobiliers réalisés, avec un minimum de 20 000 euros de subvention et un maximum de 200 000 euros par entreprise avec fréquence d'accord tous les cinq ans.

L'entreprise SDP a été créée en 1991 à Pinon et en 2016 l'entreprise se développe et achète un bâtiment de 8000 m² situé 1 rue Quesnay à Laon et y installe une partie de son activité et son siège social.

L'entreprise est spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits de nutrition des plantes et d'adjuvantation des produits de protection des plantes. Elle offre des solutions répondants aux réglementations française et européenne pour le secteur de l'agriculture.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/05/2020 à 15h00
Réference de l'AR : 002-200043495-20200513-DEC202005_02-DE

L'entreprise souhaite progressivement rassembler sur Laon toutes les activités de SDP. Ce regroupement permettra une meilleure communication entre les équipes internes pour gérer les projets de recherche-développement. SDP comptera donc très prochainement 75 salariés sur Laon avec l'arrivée de 7 personnes.

Le projet de l'entreprise est de construire une extension de 320m² comprenant un laboratoire et une serre expérimentale de culture pour la mise au point des produits de l'usine mais également pour la formation de ses partenaires. Le montant total de l'investissement immobilier est de 440 430 euros HT.

Ce projet entraînera le maintien de 75 emplois en CDI et la création de 2 emplois en CDI dans les 3 années à venir.

Nature des travaux	**Montant HT en euros**
Fondations, charpente métallique, serre verre	249 878
Bardage bois et couverture	27 000
Plâtrerie, sol, peinture	62 160
Electricité	22 700
Plomberie, chauffage, ventilation	23 100
VRD	55 592
Total	**440 430**

Soit une subvention de 440 430 x 10% = <u>44 043 euros</u>

Le versement de la subvention sera effectué en cinq fois par tranche annuelle sur cinq ans, par mandat administratif une fois la présentation de l'ensemble des justificatifs de dépenses fournis par l'entreprise.

<u>Délibération</u> **:**

Le Conseil Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 - D'APPROUVER et d'AUTORISER le versement d'une subvention de 44 043 € à l'entreprise SDP, selon les modalités décrites ci-dessus, à savoir versement en cinq fois par tranche annuelle sur cinq ans, par mandat administratif sur présentation de l'ensemble des justificatifs de dépenses fournis par l'entreprise,
2 - D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour ces subventions,
3 - DE DIRE que les crédits correspondants seront inscrits au Budget 2020 - VIECO -

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU

25 MAI 2020

Le Président

E. DELHAYE

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 78
Nombre de conseillers présents	: 45
Nombre de votes exprimés	: 49
Votes favorables	: 49
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

Aides à l'immobilier d'entreprises

Récapitulatif par commune après le Conseil du 13 mai 2020

Enveloppe de 250 000 euros pour 2020

Entreprises	Communes	Projets	Date délibération CAPL	Montant prévisionnel des subventions accordées	Mandaté
ANNEE 2020					
SDP	LAON	Construction d'un laboratoire et d'une serre expérimentale	13/05/20	44 043,00 €	